

## Les Psaumes – Étude 95

### Le privilège d'avoir l'Éternel pour Roi (Psaumes 146 et 147)

Nous commençons aujourd'hui l'étude des cinq derniers psaumes du recueil. Comme plusieurs autres séries, ils forment une sorte de pyramide poétique, avec le psaume central en son sommet.

148  
147    149  
146        150

Chacun de ces cinq psaumes a la particularité de commencer et de se terminer par l'expression « *Louez l'Éternel!* », la traduction du mot hébreu « Alléluia ». Nous arrivons donc à l'apogée du recueil qui anticipe la consommation finale et éternelle du règne de Dieu et de son Messie. Cette déclaration glorieuse sera reprise dans Apocalypse avec une dimension nouvelle : le Messie n'est nul autre que Jésus-Christ, le Fils de Dieu!

Lisons le **Psaume 146**. L'auteur s'adresse d'abord à lui-même, à son *âme*. Quelle exhortation se fait-il?

---

Bien des gens dans l'histoire ont été vus comme des « sauveurs », autant dans le domaine politique, que religieux. Quel est le premier avantage de se tourner vers Dieu pour son salut (**versets 3 à 6, et 10**)?

---

Quels sont les autres avantages listés aux **versets 7 à 9** pour lesquels Dieu est digne d'être loué?

---

Lisons le **Psaume 147**. Le psaume souligne combien il est *bon* et *agréable* de louer Dieu et invite tout son peuple à y prendre part (v. 1, 7, 12). Quel privilège nous avons de pouvoir glorifier le Créateur! Comme les Israélites pouvaient louer l'Éternel qui « *rebâtit Jérusalem* » et « *rassemble les exilés* » (v. 2), et à qui Dieu a révélé sa volonté (v. 19-20), les chrétiens peuvent le louer pour les mêmes raisons, car il bâtit son Église, rassemble tous les élus dispersés dans les nations et leur révèle sa volonté par Jésus-Christ!

Les sujets de louange de ce psaume ont trait à la *providence* de Dieu, c'est-à-dire à son action pour préserver et gouverner sa création. Quels aspects de la providence de Dieu sont présentés aux **versets 3 à 6** ?

---

Et aux **versets 8 à 11** ?

---

Et enfin aux **versets 13 à 18** ?

---